

M. Kenny Ronald PIERRE

**Nise : Vivre mieux ses rêves
et ses visions, Bible en main**
(tome 1, avec images en couleur)

Qu'est-il advenu de la sainteté des rêves et des visions ?



ÉDITIONS GALAAD

ÉDITIONS GALAAD

***Nise : Vivre mieux ses rêves
et ses visions, Bible en main***
(tome 1, avec images en couleur)

*Les rêves et les visions, révélations de Dieu
à l'adresse des hommes*

*1^{ère} édition collector : l'Amour des Cieux pour
le salut du peuple chrétien*

Kenny Ronald PIERRE

1 Introduction

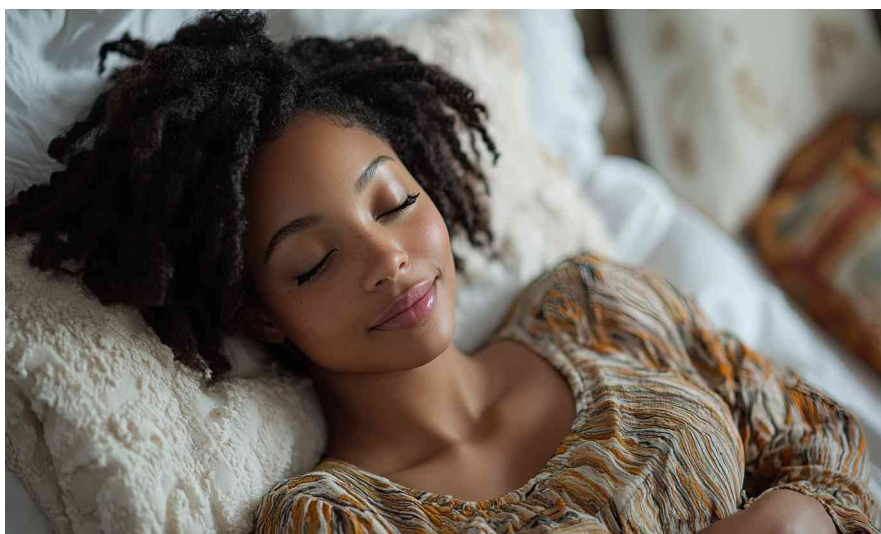
Pour vous présenter cet ouvrage, je vous dirai qu'il fait partie de quatre tomes destinés à permettre à tous ceux qui le souhaitent, de mieux appréhender leurs rêves et leurs visions.

Ces livres ont pour finalité de briser les chaînes de peur et la méconnaissance qui entourent ce type de révélations.

Ce tome que vous avez en main, posera les fondements de la connaissance biblique des rêves et des visions.

Afin de vous présenter son bien-fondé, je poursuivrai en vous posant une question :

Lequel parmi vous n'a jamais rêvé de sa vie ?



Je crois ne pas me tromper en considérant que la majeure partie d'entre nous et allant plus loin, la quasi-totalité de l'humanité, a eu ne serait-ce qu'un rêve dans sa vie. *Même les bébés en ont !*



Le souci est que nous avons oublié comment nous devons les interpréter, et pire, nous en sommes arrivés à mépriser les rêves et visions que nous avons. Cet état de fait est dû, entre autres, à des doctrines anti-bibliques qui ont été instituées tout au long des siècles et qui ont pour raison d'être la désacralisation des rêves et des visions.

Nous étudierons dans ce livre les doctrines pernicieuses établies en la matière, et nous les démonterons pièce par pièce. Nous démontrerons aussi le néant de la doctrine qui a établi que les rêves et visions naissent de nos nombreux soucis ou de notre anxiété ; nous irons également à la rencontre de ceux qui surviennent quand nous avons faim ou trop mangé et verrons s'ils viennent de Dieu ou non !

Il en sera de même pour la doctrine qui établit que nos rêves et visions sont des réminiscences d'images que notre cerveau enregistre au quotidien et qu'il libère pendant notre sommeil.

Afin d'établir leur caractère divin, nous ferons l'étude de textes bibliques qui portent à confusion et peuvent laisser penser que certains rêves et certaines visions ne sont pas d'essence divine. Nous ferons aussi une étude qui met en exergue la réalité prophétique des rêves ou des visions à caractère sexuel que nous pouvons avoir.



Généralement ce type d'images, quand nous les recevons, peut être traumatisant, surtout si l'acte est fait avec une personne que nous n'aurions jamais imaginée, ne serait-ce qu'un instant, voir dans notre intimité et pouvant être un pasteur, un prêtre, etc.

La résultante est que ce type de rêves ou de visions crée des sentiments de confusion ; on les classe alors d'office comme venant du diable. Nous allons démystifier ce domaine des plus délicats.

Nous verrons aussi que, bien que pour de nombreuses personnes, les rêves et les visions sont placés sur le même pied d'égalité que la divination, les deux sont dissemblables.

Nous allons aussi nous arrêter sur les cauchemars et je vous apporterai la preuve, Bible en main, qu'ils viennent du Seigneur.



Pour poursuivre, je vous dirai que bien qu'en ce siècle, monsieur et madame Tout-le-monde se défient de leurs rêves et de leurs visions, il n'en était pas ainsi dans les temps bibliques, car ceux ayant vécu à cette époque chérissaient et comprenaient ce qu'ils voyaient dans leurs rêves et leurs visions qu'ils considéraient comme venant de Dieu.

Nous avons un bel exemple dans les rêves que Joseph a eus et où il voyait, entre autres, des gerbes dans un champ [*Genèse 37 versets 5-11*].

Je vous démontrerai dans ces lignes que de même que le Seigneur a parlé aux Hommes dans le passé, par le biais de leurs rêves et de leurs visions, il continue à le faire dans ce siècle car il l'a promis dans : [*Actes 2 versets 16-18, Bible Second 21*].

Vous serez certainement surpris et sidéré par ce que vous apprendrez. Pour que toute la lumière se fasse enfin sur la raison d'être des rêves et visions, nous étudierons des textes bibliques, irréfutables, qui vous apporteront, je le crois, une pleine conviction en la matière.

10 Les rêves et visions sont-ils des réminiscences d'images accumulées ?

Tout au long des chapitres précédents, nous avons pu démonter pièce par pièce bien des idées reçues qui ont été instituées en ce qui concerne les rêves et les visions.

Dans ce chapitre, nous nous attaquerons à un bien plus *gros morceau*. Les doctrines que nous allons sonder sont issues des travaux d'un homme qui laissera un nom des plus illustres et une œuvre qui va modeler les hommes en la matière.

Il est le père de la psychanalyse, c'est de Sigmund Freud qu'il s'agit.

Dans son livre « *Die Traumdeutung (La Science des rêves)* » qui parut en 1900, il établit une thèse où il avance que les rêves étaient des moyens détournés afin de réaliser subrepticement des désirs latents remontant à l'enfance.

En outre, il les présente comme étant des images que notre cerveau a stockées dans notre subconscient depuis l'enfance.

Pour lui, nos rêves viendraient à la fois des frustrations de la vie, du refoulement sexuel et de nos inhibitions.

Formulés ainsi, ils ne seraient donc que la résultante des fantasmes refoulés depuis l'enfance – particulièrement pendant la puberté, période propice à l'envahissement d'un esprit jeune par des images sexuelles –.

Cette thèse présente ce refoulement sexuel comme commençant à émerger dans l'adolescence, puis remplissant petit à petit notre esprit pour se matérialiser au final en images que notre cerveau refoule durant la nuit.



En voici un extrait du texte [*La science des rêves (3ème édition)*, VII. *La psychologie des processus du rêve*, E. *Les processus primaires et secondaires. Répression ; De Sigmund Freud (1900)*] :

« [...] La théorie des psychonévroses affirme avec une certitude absolue que ce ne peut être désirez-impulsions sexuelles de la vie infantile, qui ont subi la répression (effet de conversion) au cours de la période de développement de l'enfance, qui sont capables de renouvellement à des périodes ultérieures de développement [...] Il demeure certain que ces processus sont actifs dans le rêve, la formation, et que pour l'essentiel ils révèlent le plus proche analogie avec les processus observés dans la formation des symptômes hystériques.

Maintenant, le rêve n'est pas un phénomène pathologique, elle ne suppose pas une perturbation de notre équilibre psychique, et il ne laisse derrière elle un affaiblissement de notre efficacité ou capacités.

L'objection selon laquelle aucune conclusion ne peut être tirée sur les rêves des personnes en bonne santé de mes propres rêves et ceux de mes patients névrotiques peuvent être rejetées sans autre commentaire [...]

Les deux systèmes psychiques, la frontière entre eux la censure, l'inhibition et superposition de l'activité une par l'autre, les relations à la fois à la conscience, ou tout ce qui peut se faire de ces concepts sur une interprétation plus juste des relations réelles, tout cela appartiennent à la structure normale de notre instrument psychique, et le rêve nous montre l'un des chemins qui mènent à la connaissance de cette structure.

[...] Nous dirons que le rêve donne la preuve que le matériel supprimé continue d'exister même dans la personne normale et reste capable de l'activité psychique.

Les rêves sont une des manifestations de ce matériau supprimé [...] ce qui arrive d'afficher plus clairement les caractéristiques les plus frappantes de le rêve de vie.

Le matériel supprimé psychique, qui dans l'état de veille a été empêché d'expression et coupé de perception interne par la neutralisation mutuelle des attitudes contradictoires, trouve les voies et moyens, sous l'empire de compromis-formations, d'elle-même sur la conscience [...] pendant la nuit »

Ici, Freud présente le mécanisme qui, selon lui, gère les rêves chez l'Homme. Comme je le soulignais, selon sa théorie, les hommes accumulent des frustrations sexuelles depuis leur enfance et tout au long de leur vie, celles-ci finissant par devenir une douleur inconsciente, qui siège dans leur subconscient.

Le travail quotidien fait par le cerveau, en la matière, est ainsi présenté :

Il est censé enregistrer, tout au long de nos journées, et cela, depuis que nous sommes nés, nos frustrations, particulièrement celles qui sont sexuelles.

Elles se transforment en images, qui vont se transformer en base de données (souvenirs inconscients) que notre cerveau réprime dans notre conscient, mais qui trouve un espace de liberté et de stockage dans notre subconscient.



Par la suite, après un certain temps, ces images accumulées *cherchent à sortir, par tous les moyens*, comme un cri d'angoisse, longtemps réprimé et qui peut enfin se faire entendre.

Exemple : *Imaginez une personne qui se fait torturer mais qui est bâillonnée.*

De ce fait, nul son n'est entendu durant son supplice et, de façon impromptue, le bâillon cède, pendant que l'on coupe sans anesthésie le pied de cet homme.

Imaginez la puissance avec laquelle ce cri de souffrance et de terreur sortira.

C'est ce qui est censé se passer selon cette thèse qui affirme que, de guerre lasse, notre cerveau finit par trouver, par le biais des rêves, un chemin de sortie afin d'évacuer, tel un geyser, tout ce trop plein de frustrations et d'inhibitions.

Ces frustrations étant d'ordre sexuel, les retombées seront donc, selon cette thèse, des rêves du même type !

En ce siècle, c'est la thèse de *Sigmund Freud* qui est, à mon sens, la plus reconnue en matière de rêves.

Ce qui fait que les enseignements qu'il a institués n'ont pas pris *une seule ride*, depuis les années 1900. Cet état de fait montre bien que la notoriété de son auteur n'a pas décliné avec les siècles.

Sigmund Freud est le père de la psychanalyse et ses écrits en sont le socle. Cette dernière ayant pris de l'expansion siècle après siècle à cause du stress et des crises qui rongent la société, les écrits de son créateur ont donc pignon sur rue !

Les psychanalystes freudiens, – y compris ceux présentant les rêves comme venant de troubles névrotiques ou de désirs refoulés –, ont continué à distiller à travers les décennies, l'œuvre de leur maître à penser. Allongés sur leurs divans, bien des patients de ces thérapeutes ont reçu des conseils sur leurs rêves, basés sur la philosophie freudienne.



Au cours des décennies, sa pensée s'est donc perpétuée à travers d'innombrables disciples, dont les ouvrages démontraient le non-sens des rêves qui, selon eux, ne pouvaient pas venir de Dieu, mais étaient des images sans importance, que notre esprit générerait, comme le sont *les mirages en plein désert*.

De par la notoriété des écrits de Freud tout au long de ces années, sa thèse, désacralisant et avilissant les rêves ayant été reprise, nous l'avons vu, par de nombreux disciples, s'est imposée comme étant la conviction quasi universelle.



Et, malheureusement, ce type d'enseignement est aussi devenu la base de foi de bien des chrétiens, au détriment de ce que la Parole de Dieu nous apprend en la matière.

Mon sentiment est que ces théories sont tellement ancrées dans la conscience populaire que presque toute l'humanité adhère à ces enseignements et les a établis comme étant la réalité des rêves et des visions.

C'est ainsi que cette thèse fut le coup de grâce porté à la valeur prophétique mise dans les rêves par Dieu.

En sorte que la seule arme assez puissante pour renverser ces forteresses de l'erreur que *Sigmund Freud* a instituées, c'est la sainte Parole de Dieu.

C'est donc, Bible en main, que nous démonterons cette thèse.

Dans les parties qui suivent, nous allons nous atteler à *arracher pétale par pétale* cette « fleur libidinale anti-rêves » qu'a établie le psychologue « *premier* » et que distillent sur toute la surface de la Terre ses élèves depuis de nombreuses années.



10.1 Les rêves à caractère sexuel sont-ils de Dieu ou des réminiscences que notre cerveau accumule ?

La pudeur étant une des bases de la bienséance, le monde de la sexualité est généralement mis de côté au sein de la bonne société.

Une de mes amies m'a raconté une déconvenue qu'elle a eue en la matière. Je m'en vais vous la conter.

Hum... rassurez-vous, nous n'entrerons pas dans le domaine du X, donc vous pouvez poursuivre la lecture sans brûler cette page. Je vous taquine...

Alors qu'elle était en voiture avec sa fille de *six ans*, qui est très dégoûdée, le petit ange lui posa la question :

« Dis, Maman, comment on fait les bébés ? »

Hum... Petit moment de stupeur de la femme surprise, battue.

N'entendant pas sa maman, le chérubin surenchérit :

« Maman, m'as-tu entendue ? »

« Comment on fait les bébés ? »

Ayant eu le temps matériel de souffler, elle lui sortit l'histoire !

Oui, vous savez ! Celle des choux et des roses...

Mais combien grande fut pas sa surprise quand, avec une mine maussade qui signifiait « Maman, tu me parles de chou et de rose, mais tu me prends pour une poire », sa fille se mit à lui raconter dans le détail un accouchement et les secrets de la conception des êtres humains.

Elle sut ce jour-là que les papas mettaient une petite graine dans le ventre des mamans...

Elle sortit de là blême, confuse, et avec de nouvelles connaissances que son prof particulier venait de lui porter à chaud.



Parler de sexualité est généralement une gêne, cela l'est davantage quand on a eu un rêve à caractère sexuel.

Généralement, l'on cache ce type de rêve, de peur qu'en en parlant, nos interlocuteurs puissent nous considérer comme une personne pervers.

À cause de tout ce protocole qui accompagne la chose sexuelle, les rêves ou les visions de ce type ont trouvé leur explication dans la thèse de Sigmund Freud.

Ce qui fait les beaux jours de bien des thérapeutes, qui reçoivent des personnes qui se croient névrosées à cause de rêves qu'ils ont eus.

De surcroît, je concède qu'il puisse être difficile d'attribuer un rêve à caractère sexuel au Seigneur.

La raison de cet état de fait, c'est que nous considérons le Seigneur comme un être pur, *ce qui est le cas. A contrario*, la sexualité est assimilée par le plus grand nombre à quelque chose de sale.

Cette image de la sexualité est réductrice !

Il est vrai que pour Dieu certaines choses dans la sexualité sont répréhensibles, nous pouvons le découvrir dans [Lévitique 18] et [Romains 1 versets 26-32].

Hormis ce qui est expressément interdit, la sexualité est une chose saine et sainte, notamment dans le cadre du mariage car c'est le Seigneur lui-même qui l'a établie.

Et cela, avant même que le péché n'entre dans le monde.

Voici ce qui est écrit en la matière : « Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme.

Dieu les bénit, et Dieu leur dit : soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez ; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre. » [Genèse 1 versets 27-28, Bible Louis Segond].



La sexualité est aussi l'une des armes que le Seigneur donne au couple marié afin de remporter certaines victoires sur le démon.

Ceci nous est présenté dans ce texte : « *Toutefois, pour éviter toute immoralité sexuelle, que chaque homme ait sa femme et que chaque femme ait son mari.*

Que le mari rende à sa femme l'affection qu'il lui doit et que la femme agisse de même envers son mari.

Ce n'est pas la femme qui est maîtresse de son corps, mais son mari. De même, ce n'est pas le mari qui est maître de son corps, mais sa femme.

Ne vous privez pas l'un de l'autre, si ce n'est d'un commun accord pour un temps, afin de vous consacrer [au jeûne et] à la prière ; puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente à cause de votre manque de maîtrise. » [1 Corinthiens 7 versets 2-5, Bible Second 21].



La sexualité comme lien permettant à deux personnes de n'en devenir qu'une est présentée dans ce texte : « *Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres de Christ ?* »

Prendrai-je donc les membres de Christ, pour en faire les membres d'une prostituée ? Loin de là ! Ne savez-vous pas que celui qui s'attache à la prostituée est un seul corps avec elle ?

Car, est-il dit, les deux deviendront une seule chair. »
[1 Corinthiens 6 versets 15-16, Bible Louis Second].

Sans la sexualité, deux êtres humains ne peuvent devenir qu'un. Dans ce texte, nous apprenons qu'un homme qui couche avec une prostituée ne devient qu'un avec elle. Ainsi, ce qui fait le lien qui mène à la fusion de deux êtres en un, c'est la sexualité. De ce fait, il est aussi le lien permettant aux époux de devenir qu'un.

Cette image de l'harmonie sexuelle, comme base de l'unité, est utilisée dans la Bible pour présenter une réalité textuelle, mais aussi une réalité prophétique.

Voici ce que nous pouvons lire concernant cette dernière réalité :
« Pour l'amour de Sion je ne me tairai point, pour l'amour de Jérusalem je ne prendrai point de repos, jusqu'à ce que son salut paraisse, comme l'aurore, et sa délivrance, comme un flambeau qui s'allume. »

Alors les nations verront ton salut, et tous les rois ta gloire ; et l'on t'appellera d'un nom nouveau, que la bouche de l'Éternel déterminera.

Tu seras une couronne éclatante dans la main de l'Éternel, un turban royal dans la main de ton Dieu.

On ne te nommera plus délaissée, on ne nommera plus ta terre désolation ; mais on t'appellera mon plaisir en elle, et l'on appellera ta terre épouse ; car l'Éternel met son plaisir en toi, et ta terre aura un époux.

Comme un jeune homme s'unit à une vierge, ainsi tes fils s'uniront à toi ; et comme la fiancée fait la joie de son fiancé, ainsi tu feras la joie de ton Dieu. » [Ésaïe 62 versets 4-5, Bible Louis segond].

L'image prophétique de Sion et de Jérusalem est utilisée pour présenter l'avenir florissant qui attend le peuple de Dieu – il est à noter que c'est le symbole de l'union entre un homme et son épouse, plus précisément celle d'un jeune homme à sa jeune épouse vierge et c'est ce lien qui permet, selon la Bible, de ne faire qu'un.

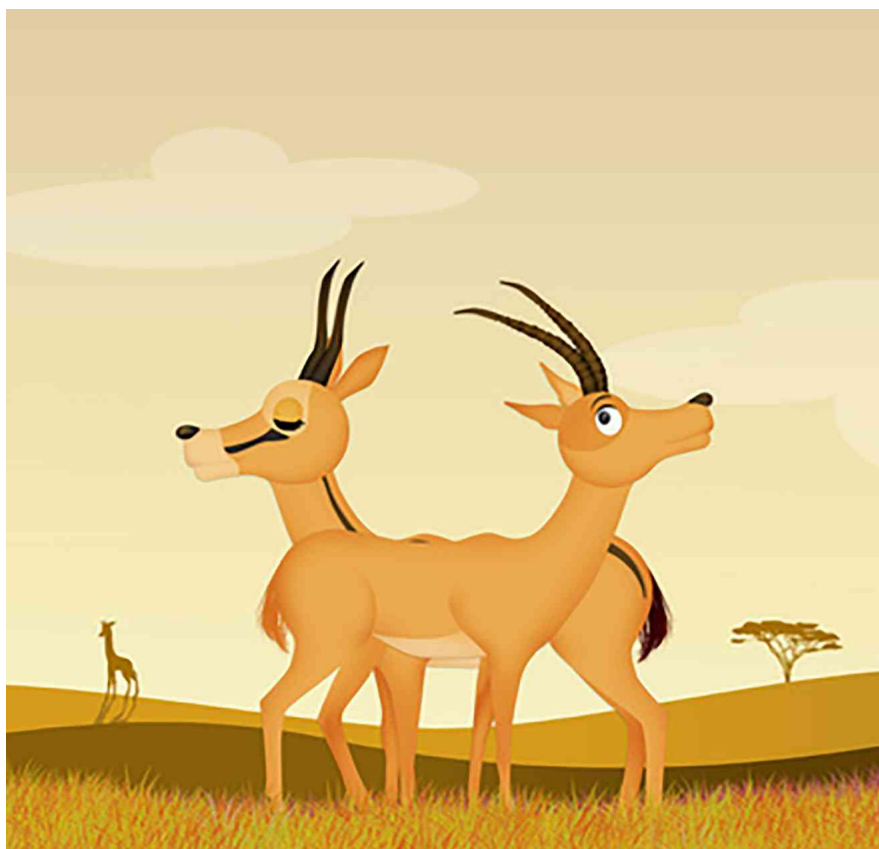
La sexualité est certes un tabou pour bon nombre d'entre nous, mais ces textes bibliques prouvent qu'il n'en est rien pour notre Dieu.

S'il subsiste encore un doute, les textes bibliques qui suivent se chargeront à coup sûr de l'enlever, lisons : **« Ta femme est comme l'eau de ta citerne et celle qui jaillit de ton puits. Bois de cette eau ! Ne laisse pas ta source couler au dehors et sur la place du marché. Garde-la pour toi seul, ne la partage pas avec des étrangers !**

Trouve ta joie avec la femme choisie dans ta jeunesse : elle est affectueuse comme une biche, charmante comme une gazelle. Rends-la heureuse.

Que son corps te remplisse toujours de joie ! Sois toujours fou d'amour ! Mon enfant, pourquoi aimer la femme d'un autre et embrasser le sein d'une inconnue ?

Oui, le Seigneur voit la conduite des humains, il voit chacun de leurs actes. » [Proverbes 5 versets 15-21, Bible Parole de Vie].



Nous avons ici une image de ce que devrait être la sexualité sanctifiée, donc dans le cadre du mariage. Ici, elle est présentée, comme devant être réalisée par des personnes folles d'amour l'une pour l'autre avec passion et feu, et non comme les « *missionnaires* » qui ont laissé une image bien précise de cet acte.

Dans cet autre texte, la sexualité est présentée de façon prophétique : « *Je dors, mais mon cœur [esprit]·est éveillé [était en alerte].*

J'entends [le bruit de] mon amant qui frappe. « *Ouvre-moi, ma sœur [4 : 9] ; je désire une intimité physique], ma chérie, ma colombe, ma parfaite [sans défaut].* **Ma tête est mouillée de [pleine de] rosée, et mes cheveux avec l'humidité [la bruine] de la nuit.**

J'ai enlevé mon vêtement [mes habits] et je ne veux plus le remettre [devrais-je me rhabiller... ?]. J'ai lavé mes pieds et je ne veux pas [devrais-je... ?] les salir à nouveau.

Mon amant a passé sa main par l'ouverture [trou] qui s'ouvrait, et je me suis sentie – surexcitée à l'intérieur [excitée ; échauffée]. Je me suis levée pour ouvrir la porte à mon amant.

La myrrhe s'écoulait de mes mains et de la myrrhe liquide [4 : 14] coulait de mes doigts, sur les poignées de la serrure. »
[Cantique des Cantiques 5 versets 2-4, Expanded Bible "EXB", (traduit en français à partir du texte original anglais)].



Avant de développer ce que ce texte expose, je vous dirai que, bien qu'ici, la sexualité soit présentée de façon prophétique, quand j'ai découvert ces versets pour la première fois, j'ai été fort surpris de leur teneur. En outre, quand on lit ces versets dans une version de Bible d'étude, comme celle-ci, l'on sort de là avec le sentiment d'avoir lu un texte érotique.

Il nous est présenté ici, un homme excité et dont le sexe sécrète du liquide séminal – présenté ici comme « **mouillée de pleine de rosée** » ou dans d'autres versions bibliques, on trouve « **gouttes de la nuit** » – qui voudrait avoir une relation sexuelle avec sa bien-aimée, mais qui n'arrive pas jusqu'à elle. *Nous découvrons que, de son côté, la belle est aussi dans tous ses états... !*

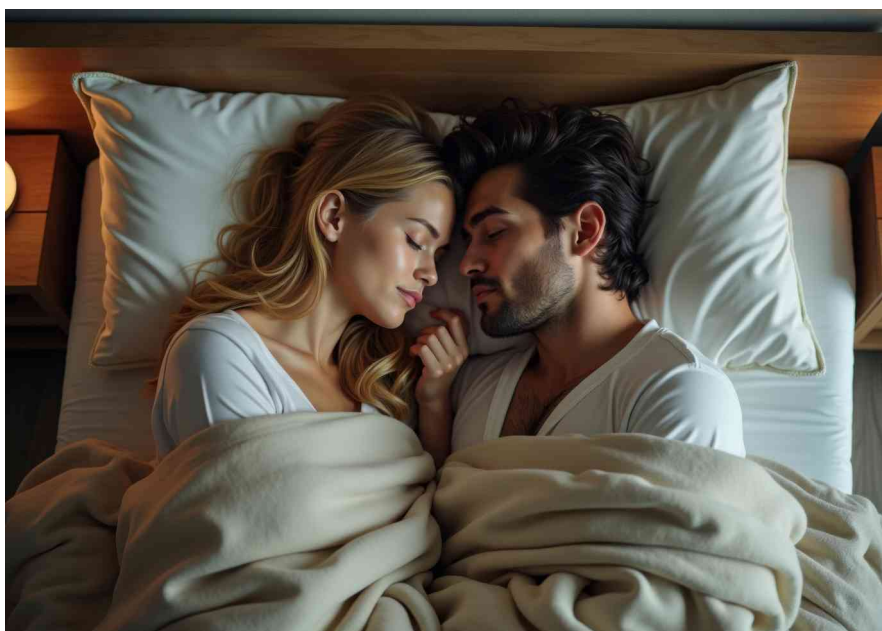
Il nous est dit qu'elle a de la myrrhe liquide qui coule des doigts, ce qui laisse à penser qu'elle était allée dormir sans se laver les mains, mais dans ce texte il nous est donné le verset [4 : 14] donc [*Cantique des Cantiques 4 verset 14*], pour expliquer ce qu'il en était vraiment.

Néanmoins, je vous invite à lire les versets [12-14] de ce texte, et nous découvrons que cette jeune femme est présentée comme étant un jardin scellé, donc une vierge.

Cette myrrhe fait partie des plantations de ce jardin ; ce faisant, comme le texte nous a déjà appris que cette jeune femme était excitée, ce qui coulait donc de ses mains étaient des sécrétions vaginales.

Eh oui, il s'agit bien d'un texte biblique !

Ce texte nous démontre donc que, les images de l'intimité du couple font partie du langage prophétique ; ainsi, la sexualité a une vraie part dans la prophétie qui la présente pour préfigurer autre chose.



Pour poursuivre, je vous dirai que pour bien cerner un texte prophétique, il est souvent nécessaire de le considérer dans diverses versions.

Pour découvrir un fait important de ce texte que nous venons de voir, il faut en lire un extrait dans cette autre version : « **Je dormais, mais mon cœur était éveillé. Une voix [dans mon rêve] !**

Mon bien-aimé frappait : ouvre-moi, ma sœur, ma chérie, ma colombe, ma parfaite !

Car ma tête est trempée par la rosée [de la nuit] ; mes cheveux [sont couverts] de l'humidité de la nuit. » [*Cantique des Cantiques 5 verset 2, Amplified Bible (AMP), (traduit en français à partir du texte original anglais)*].

Avant de développer ce que nous trouvons ici, j'aimerais attirer votre attention sur la première version de ce texte que nous avons considéré et tout particulièrement cette phrase :

« Je dors, mais mon cœur [esprit]·est éveillé [était en alerte]. [...] »

Le sentiment que l'on peut avoir en lisant ceci est que cette jeune femme dormait, en attendant l'arrivée de son prince charmant, et qu'une fois celui-ci arrivé, elle s'est réveillée.



Cette nouvelle version nous permet de comprendre qu'en fait, c'est dans un rêve qu'elle a vécu cette aventure des plus enflammées.

Ce que nous venons de voir nous démontre que quand on a un rêve à caractère sexuel, où tous nos sens se retrouvent en émoi et qu'à notre réveil, nos draps en ont gardé le souvenir, ces images ne viennent pas de notre cerveau ou du diable mais de Dieu.

Dans ce que nous venons de voir, ce rêve était plus du type érotique, qui laisse libre à notre imagination de détecter des scènes mais nous allons maintenant étudier un autre texte qui lui est bien plus explicite car il montre la sexualité de façon crue et sans filtre. Avant de vous le présenter, il me faut avant tout éclaircir certains points :

Dans ce texte que nous allons voir, il n'est pas fait mention des termes rêve ou visions. Il nous faudra donc, dans un premier temps, faire le parallèle entre ce texte biblique et eux.

D'autant plus qu'au début de ce texte, il est précisé que ce qui était présenté était une Parole que le Seigneur adressa à Ézéchiél.

Nous allons donc, dans un premier temps, découvrir un autre texte de ce prophète qui expose ce que sont en réalité les Paroles qu'il recevait du Seigneur. Pour ce faire, nous allons considérer ce texte :

« Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi : « Fils d'homme, pourquoi appliquez-vous ce proverbe à la terre d'Israël : “Les jours s'éternisent et aucune vision ne se réalise” ? Dis-leur : ainsi parle le Seigneur DIEU :

Je supprime ce proverbe, on ne le dira plus en Israël. Par contre, dis-leur : “Les jours approchent, ainsi que la réalisation de chaque vision” ;

Car il n'y aura plus de visions illusoires ni de prédictions trompeuses, au milieu de la maison d'Israël. Moi, le SEIGNEUR, quoi que je dise, cela se réalise sans traîner.

C'est de votre vivant, engeance de rebelles, que j'exécuterai la parole que j'aurai dite, oracle du Seigneur DIEU. »

Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi : « Fils d'homme, voici que la maison d'Israël dit : “Ce que voit cet homme n'est pas pour demain, il prophétise pour des temps éloignés.”

C'est pourquoi, dis-leur : Ainsi parle le Seigneur DIEU : aucune de mes paroles ne traînera plus ;

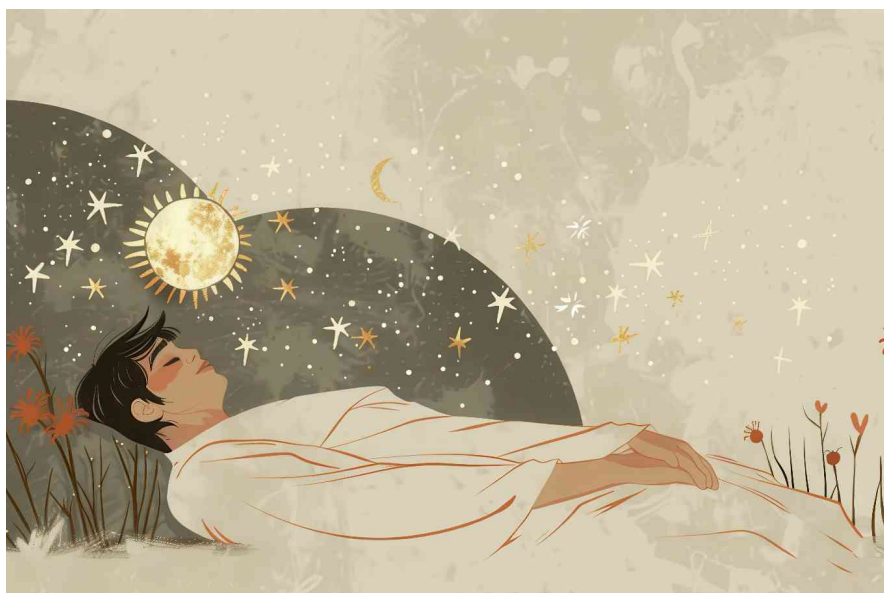
La parole que je dis s'exécutera, oracle du Seigneur DIEU. »
[Ézéchiel 12 versets 21-28, Traduction œcuménique de la Bible (2010)].

Dans ce texte, le Seigneur utilise Ézéchiel afin de restaurer leur place aux visions qu'il donne à son peuple, qui en était venu à les mépriser.

Au début du texte, le Seigneur précise que désormais Il réalisera chaque vision qu'Il a donnée ; et pour réaffirmer cette réalité, Il dit qu'Il exécutera la parole qu'Il a exprimée. Ce faisant, Dieu présente ici les visions qu'Il donne comme étant sa Parole.

En outre, plus loin dans ce texte, le parallèle est fait entre ce que voyait Ézéchiel et la parole de Dieu qui devra s'exécuter.

Ainsi, quand dans ces écrits, il dit que Dieu lui a parlé et qu'il présente en images ce qu'il a reçu, c'est entre autres en visions qu'il les a eus. Cette réalité est corroborée par le texte de *[Nombres 12 versets 6-8]*, qui nous apprend que c'est en rêves ou en visions que le Seigneur parle à ces prophètes.



Maintenant ce point acté, nous pouvons revenir au dit texte qui présente des paroles que ce prophète a reçues de Dieu et qui contient des images des plus parlantes de sexualité.

Pour ce faire, lisons ceci : « **Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi** : *« Fils d'homme, il y avait deux femmes, filles de la même mère ; elles se prostituèrent en Égypte ;*

Elles se prostituèrent toutes jeunes. C'est là qu'on leur pressa les seins ; là on a caressé leur poitrine virginale. Voici leurs noms :

Ohola, l'aînée, Oholiba, sa sœur. Puis elles furent à moi et elles enfantèrent des fils et des filles. Voici leurs noms : pour Samarie, Ohola et, pour Jérusalem, Oholiba. [...]

Elle multiplia ses débauches, souvenir des jours de sa jeunesse quand elle se prostituait en Égypte. Elle montra sa sensualité avec leurs débauchés : leur membre est un membre d'âne, leur éjaculation celle du cheval.

Tu es revenue à l'impudicité de ta jeunesse, quand les Égyptiens pressaient tes seins, caressant ta poitrine virginale. » [Ézéchiel 23 versets 1-4, 19-21, Traduction œcuménique de la Bible (2010)].



Comme vous le voyez ce texte, bien qu'étant biblique, est chaud comme de la braise ; les termes utilisés ici ne sont pas cryptés, mais sont des plus explicites. Nous y découvrons l'image de deux sœurs aux mœurs des plus dépravées. Leurs ébats nous sont présentés comme de la débauche et comme étant des plus sensuels.

Durant ces moments, leurs seins sont pressés et caressés. En outre, de vierges qu'elles étaient, elles sont devenues des prostituées du hard, car elles ont des amants des plus virils.

Le texte présente ces hommes comme étant dotés de sexes comme ceux des ânes – donc d'une longueur démesurée – et ils ont des éjaculations aussi puissantes que celles des chevaux.

Rappelons-le, encore, c'est en rêves et en visions que le Seigneur parle à ces prophètes ; ainsi, ce qu'a vu le prophète Ézéchiél était donc comme un film pornographique, puisqu'il voit ces jeunes femmes en pleins ébats, avec des hommes aux sexes démesurés. Il perçoit jusqu'à leur jouissance qui est des plus abondantes.

Ce faisant, de même que ces images à caractère sexuel qu'Ézéchiél a reçues, étaient du Seigneur, celles que vous et moi recevons le sont aussi. Si le Seigneur utilise des rêves et des visions à caractère sexuel qui sont chargés de symboles aussi forts, c'est afin que nous soyons marqués, non par ces images – car ce ne sont que des symboles énigmatiques qui présentent toute autre chose – mais par leur réalité.

Afin de comprendre ce que renferme, de façon littérale ces symboles prophétiques, des plus troublants qu'a reçus Ézéchiél, je vous invite à lire la suite de son récit :

« Car elles ont commis l'adultère, il y a du sang sur leurs mains ; elles ont commis l'adultère avec leurs idoles, et même elles leur ont fait manger les fils qu'elles m'avaient enfantés.

Elles m'ont fait encore ceci : le même jour, elles ont souillé mon sanctuaire, elles ont profané mes sabbats.

Quand elles immolaient leurs fils aux idoles, elles sont entrées, ce jour-là, dans mon sanctuaire en le profanant.

Voilà ce qu'elles ont fait, au milieu de ma maison. » [Ézéchiél 23 versets 37-39, Traduction œcuménique de la Bible (2010)].

Ici, le Seigneur présente les infidélités de son peuple (*nous les avons vues, plus précisément celles de Samarie et de Jérusalem*).

Ils en étaient arrivés au point d'aller d'abord sacrifiant leurs enfants aux « *dieux* » païens, puis ils venaient avec leurs mains sanguinaires dans la maison de Dieu comme si de rien, profanant ainsi le sanctuaire du Tout-Puissant.



Ils profanaient aussi le saint Sabbat du Seigneur.

En sorte que ces images des ébats lubriques de ses deux sœurs n'avaient en fait rien à voir avec la sexualité !

Ce chapitre du livre d'Ézéchiel est des plus intéressants en ce qui concerne les rêves et les visions à caractère sexuel que nous pouvons avoir, car il dédramatise ce type d'images reçues et qui peuvent être des plus salaces.

Poursuivons, afin de mieux interpréter ce texte que nous avons jusque-là étudié, je vous invite à lire cette autre portion :

« Elle poursuit ses débauches commencées en Égypte, quand ils couchaient avec elle toute jeune, quand ils pétrissaient ses seins de jeune fille et déversaient sur elle leur débauche. [...] »

C'est pourquoi, Oholiba, ainsi parle le Seigneur DIEU : voici que je vais dresser tes amants contre toi ; ceux que tout ton être a pris en aversion, je vais les amener contre toi de partout :

Les fils de Babylone et tous les Chaldéens, Peqod, Shoa, et Qoa – tous les fils d'Assour avec eux – tous jeunes gens séduisants, gouverneurs, préfets, écuyers, dignitaires, tous montant des chevaux. [...] *Alors je ferai cesser ton impudicité et la prostitution qui te vient d'Égypte ;*

Tu ne lèveras plus les yeux vers eux et tu ne te souviendras plus de l'Égypte. [...] Ils agiront envers toi avec haine ;

Ils prendront tout ton profit ; ils te laisseront nue et dévêtue, et ta nudité de prostituée sera dévoilée.

C'est ton impudicité et tes débauches qui te le vaudront, car tu t'es prostituée en suivant les nations, et puis tu t'es rendue impure avec leurs idoles. [...]

C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur DIEU : parce que tu m'as oublié et que tu m'as rejeté derrière toi, porte toi-même le poids de ton impudicité et de tes débauches. »

Le SEIGNEUR me dit : « Fils d'homme, veux-tu juger Ohola et Oholiba ? Déclare-leur donc leurs abominations. [...] »

On fera retomber sur vous votre impudicité ; les péchés de vos idoles, vous en supporterez le poids. Alors vous connaîtrez que je suis le Seigneur DIEU. » [Ézéchiel 23 versets 8, 22-23, 27, 29-30, 35-36, 49, Traduction œcuménique de la Bible (2010)].

Ici, le péché du peuple de Dieu consiste, de façon littérale, à avoir abandonné le Seigneur et ses préceptes afin de s'unir à d'autres nations – présentées, entre autres, comme étant l'Égypte et Babylone – et d'avoir adopté leurs doctrines, en allant jusqu'à pratiquer l'idolâtrie.



Dans ce que nous venons de voir, la raison d'être des symboles à caractère sexuel, représente donc l'union réalisée, entre autres, de façon spirituelle, entre le peuple de Dieu et ces nations.

Comme Samarie et Jérusalem en sont venues à sacrifier leurs enfants aux « *dieux* » de ces peuplades païennes et à adorer leurs idoles, cela signifie donc qu'elles ont accepté de pratiquer leurs préceptes.

Le symbole qui représente cette réalité est celui de l'éjaculation. Pour comprendre ce que représente ce symbole, il nous faut examiner un autre mot qui lui est lié, celui de la semence.

Pour ce faire, considérons ceci : « *Juda prit pour Er, son premier-né, une femme nommée Tamar. Jugeant Er mauvais, l'Éternel le fit mourir. Alors Juda dit à Onân :*

Tu connais ton devoir de proche parent du défunt : épouse ta belle-soeur pour donner une descendance à ton frère. Onân savait que les enfants qui naîtraient ne seraient pas pour lui.

Chaque fois qu'il avait des rapports avec sa belle-sœur, il laissait tomber sa semence à terre pour éviter de donner une descendance à son frère. » [*Genèse 38 versets 6-9, Bible Semeur*].



Ici, nous découvrons un récit présentant un acte sexuel malheureux où l'homme laisse tomber à terre son sperme, sa semence, afin de ne pas donner naissance à un enfant qui ne serait pas pour lui.

Cet enfant devait faire partie de la descendance de son défunt frère. La conception d'un être humain, par le biais d'une semence qui donne naissance, est aussi celui qui est utilisé pour présenter la naissance spirituelle [*1 Corinthiens 4 verset 15*], [*Jacques 1 versets 17-18*], [*Matthieu 13 versets 11, 19 et 23*].

En faisant la somme de ces trois textes, nous comprenons que la parole de Dieu a la capacité de donner vie à un être nouveau comme ce serait le cas pour un bébé qui viendrait de naître.

L'Évangile est ici présenté comme étant une semence qui peut donc être une graine ou du sperme, tous deux étant destinés à donner la vie.

Cette réalité est transposable à tout enseignement ou à toute doctrine. Ainsi, les enseignements qui sont portés par un enseignant à une élève qui finit par adhérer à ces préceptes, sont donc le symbole de la semence que cet homme porte à cette femme !

Cette réalité peut, dans le monde prophétique, donc dans les rêves et les visions, être symbolisée par un acte sexuel qui se passerait entre cet enseignant masculin et cette femme à qui il enseigne.



C'est ce qu'Ezéchiel présente de façon prophétique avec ces relations sexuelles qu'ont ses deux soeurs avec leurs amants qui ont des éjaculations abondantes, qui symbolisent le fait que ces peuples – auxquels la Samarie et Jérusalem s'étaient unies – étaient très prolifiques dans leurs doctrines et leurs traditions.

Ainsi, la symbolique de la relation sexuelle entre ses deux soeurs perverses et leur puissant amant représente l'adhésion de la Samarie et de Jérusalem aux préceptes et doctrines de ces peuples païens.

En outre, le fait que les amants de ses deux soeurs avaient des sexes qui étaient aussi longs que ceux d'un âne, symbolise leur puissance.

Cette réalité se matérialise littéralement par le fait que ce texte biblique nous présente ceux avec qui Samarie et de Jérusalem s'unissaient comme étant avant tout *des gouverneurs, des préfets, des dignitaires etc.* donc des hommes de pouvoir.

Comme vous pouvez le constater, le fait d'avoir un rêve ou une vision à caractère sexuel nous est donné par le Seigneur, l'objectif est de nous présenter de façon énigmatique certaines réalités.

12 De souffrance et d'encre

*A*vant tout, je tiens à préciser que ce chapitre, qui fait partie de cet extrait, n'est pas contenu dans le livre final.

Pour commencer cette partie, je vous dirais que, généralement dans la vie –, particulièrement à la suite d'expériences négatives –, je m'assois, je réfléchis, et, dans un esprit de prière, je cherche à comprendre ce qui m'est arrivé et les raisons profondes de ce que j'ai vécu ou subi.

Fort de ces bases établies, je vous expliquerais que, j'ai été durant des années coiffeur-conseil, expert en problèmes capillaires, séminariste et auteur de livres et je vivais en Martinique.

Puis, est arrivée la crise sanitaire due à la covid-19 qui m'a fait passer du stade de chef d'entreprise percevant en moyenne **un revenu 3 500 € par mois**, avant la pandémie, à celui de « **sans ressource** ».

Mon statut de non-vacciné contre la covid-19 m'ayant imposé, durant la crise sanitaire, un chômage technique forcé, en sortant de ces dures années de pandémie, où je n'ai pas pu travailler, je me suis retrouvé dans une grande précarité. Le non-versement du fonds de solidarité pour ces deux sociétés est venu accentuer cet état de fait. Voir livre intitulé « **Infamies d'État** ».

Cette réalité résulte d'un traitement incomplet de ses dossiers et de l'absence de suivi des pièces par l'agent en charge de l'instruction, M. Vincent GUILGAULT, chef du service comptable FIP... du Service des impôts du Lamentin (Martinique).

Ainsi, ce que j'ai vécu sous le joug des lois vaccinales contre la Covid-19 est directement lié au comportement totalement inapproprié du fonctionnaire susmentionné. Ces réalités et les diverses péripéties qui ont suivi, je les ai contées, entre autres, dans mon livre intitulé « **Infamies d'État** ».

Pour poursuivre, je vous dirais que jusqu'à ce jour, je me bats comme un lion afin que ma cause soit entendue. J'ai, entre autres, écrit au président de la République pour lui demander son aide.

Puis, quand je me suis rendu compte que M. MACRON et son gouvernement ne m'apporteraient concrètement aucune aide, ne voulant pas baisser les bras et en vue de diversifier les possibilités de soutien, j'ai entrepris de faire connaître ma situation aux élus.

Pour ce faire, j'ai écrit une lettre ouverte que j'ai transmise le *10 août 2021* à tous les sénateurs et députés français, sur leurs messageries mises à disposition. Malheureusement, nul n'est intervenu.

Peut-être ai-je été ingénu en espérant un retour ? J'ai aussi envoyé un courriel au président de la Collectivité Territoriale de la Martinique à cette même date (*10 août 2021*). Là encore : *aucun retour*.

Nul n'ayant voulu m'entendre, ni au niveau de l'État, ni au sein des autres instances politiques, ce faisant, en ce jour du *27 janvier 2026*, je me retrouve dans une situation plus critique que celle d'un SDF.

Il est à noter que les *17 et 18 juillet 2025*, j'ai fait parvenir à tous les députés et sénateurs français un dossier qui reprend plusieurs chapitres de mon livre « **Infamies d'État** » et qui s'intitule « **Bases destinées à réformer des lois qui contreviennent à la législation française et au droit européen (Dossier législatif à destination de nos élus)** ».

Puis, dans un dernier effort désespéré, j'ai édité au format papier et fait parvenir **486 exemplaires** de mon livre intitulé « **Infamies d'État** » — ainsi que des documents présentant ma situation et les discriminations que je subis — que j'ai transmis le **10 septembre 2025** aux **486 députés de l'opposition**.

Pour l'édition de ce livre et de ces dossiers, j'ai investi toutes mes économies. À ce jour, le *27 janvier 2025*, le seul retour que j'ai eu d'eux venait de la députée **Mme Océane GODARD**, qui m'a retourné mon courrier le **13 octobre 2025**, sans prendre le temps de lire le livre qui y figurait, car le film plastique protecteur était encore dessus.

Je trouve ce mépris des plus attristants, mieux aurait-il valu ne pas avoir de retour !

Mais bon, par sa conduite, la députée Mme Océane GODARD a gagné une place dans ce chapitre.

Certainement que ses électeurs apprécieront !

Vous rendez-vous compte que j'ai demandé de l'aide aux représentants du peuple, nos députés et nos sénateurs, à maintes reprises, sans qu'aucune suite ne me soit donnée, me laissant « **macérer dans mon jus de souffrance** » ? Que les hautes sphères de l'État ne daignent entendre mon cri, c'est une chose, mais que les représentants du peuple, les élus devant nous représenter, fassent de même, cela me ravage !

Quelle analyse tirer de ce qui m'arrive ? Comment comprendre que personne n'ait réagi ne serait-ce qu'en essayant de s'enquérir de ma situation pour savoir si ce que je relate est la réalité, d'autant que j'ai fourni les preuves de ce que j'avance ?!

Rien d'« *anormal* » a priori dans tout cela ! Un chef d'entreprise peut être empêché de travailler par l'État, entre autres à cause des lois vaccinales contre la covid-19, donc entravé malgré lui, puis brisé et spolié par un fonctionnaire, ainsi que par des lois inconstitutionnelles, sans que personne ne se sente concerné.

Il est vrai qu'on connaît la lenteur administrative, mais quand je me retrouve avec moins que le minimum vital pour vivre, mon cas ne mérite-t-il pas au moins une vérification de mes dires ?

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il y a encore pire à tout ce que je viens de présenter ! Dans mon livre intitulé « *Infamies d'État* » au chapitre « *Lettre ouverte aux élus : la Collectivité Territoriale de la Martinique peut-elle de façon arbitraire priver, durant des mois, une partie de la population du RSA ?* », je vous démontre comment **M. Serge LETCHIMY**, « *président du Conseil Exécutif de la Martinique* », m'a maintenu pendant neuf mois dans l'abaissement le plus total en me privant du revenu minimum, soutien de l'État français.

Ainsi, **M. Serge LETCHIMY, à la tête de la CTM (Collectivité Territoriale de la Martinique)**, a « *entrepris* » d'abaisser une partie des citoyens français, en les privant de revenus pendant de longs mois.

C'est ainsi que la pratique qui a cours au sein de la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM) est la durée exagérée du traitement des dossiers relatifs au revenu minimum d'insertion (RSA). Ceci conduisant à fragiliser encore davantage une population qui l'est déjà.

Dans ce domaine sensible de l'action sociale, ce comportement ne devrait pas être car il conduit ceux qui se trouvent en état d'exclusion, à vivre sans revenu aucun, durant des mois, en toute violation des lois françaises et européennes et en toute impunité.

Pour poursuivre, il est à noter que j'ai notifié ces faits, ces exactions de M. Serge LETCHIMY trônant à la tête de la Collectivité Territoriale de la Martinique, dans deux documents que j'ai joints à mes **486 courriers**, que j'ai transmis aux **486 députés** en même temps que mon livre. Mais là encore rien ! Tout cela est resté des mois plus tard lettre morte. Maintenant ces points actés, poursuivons.

*Pour vous présenter ce que j'ai vécu, je vais vous donner une image forte qui symbolise ce que les lois dominicales et vaccinales contre la COVID-19 m'ont fait — et me font encore — endurer. Pour ce faire, je vous dirais que mon histoire, si je ne pouvais pas prouver qu'elle a réellement existé, grâce aux preuves que j'apporte dans mon livre intitulé « **Infamies d'État** », pourrait aisément passer pour un feuilleton de série B de mauvais goût. Et pourtant !*

Il s'agit bel et bien de ma vie et des lois inconstitutionnelles — les lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 — qui sont venues miner tous mes efforts d'insertion sociale. Avec du recul, mon sentiment est d'avoir été sur un mât de cocagne.

Au sommet se trouvent la réussite, l'insertion sociale, l'épanouissement professionnel et personnel. Malheureusement, ce mât est graissé avec des liquides des plus visqueux, que sont les textes législatifs, inconstitutionnels, qui portent à la fois les lois vaccinales contre la covid-19 et les lois dominicales.

Parti de rien, je me suis battu pour graver, à force de volonté et par la grâce de Dieu, les échelons jusqu'au sommet du mât, touchant du doigt les récompenses tant espérées. Mais voilà, la graisse perfide de ces lois insidieuses m'a fait glisser, et me voilà à nouveau au pied du mât. Dès lors, mon état est bien pire qu'avant, car j'ai été sali par cette graisse pernicieuse que sont ces lois inconstitutionnelles, qui ont taché mon vêtement. C'est exactement l'image qui me vient à l'esprit quand je pense à tout ce qui s'est produit et qui me donne le tournis.

Incroyable !

Je demande que justice soit faite, car jusque-là, ni le président de la République, ni les ministres concernés, ni les élus, ni les hautes autorités établies sur les finances publiques n'ont jugé bon, de mettre en place ce que je demande et qui n'est autre que vivre dans la dignité et ne plus être maintenu dans la précarité par des lois et des administrations, qui ont outrepassé leurs droits et leurs prérogatives.

Je viens vers vous, par mon livre intitulé « **Infamies d'État** », afin que nous ne régressions pas et que mon histoire ne soit pas cette exception qui démontre que le sang de ceux qui ont fondé notre Nation, n'a pas coulé en vain. Mon objectif est que ceux qui ont souffert sous le joug inique des lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 puissent être dédommagés.

Ainsi, au vu de ce qui a été présenté dans mon livre intitulé '**Infamies d'État**', je demande que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui comme moi, ont souffert, sous la fêrule des lois vaccinales contre la covid-19, lesquelles sont sans fondement, car contrevenant à la *déclaration d'Helsinki* et par extension au droit européen.

Il en est de même pour ceux qui ont souffert et souffrent encore à cause des lois dominicales, qui pourtant sont inconstitutionnelles, car d'essence religieuse. Je demande que nous puissions être dédommagés pour les pertes et sévices subis, mais à quel prix ! Malheureusement, ce dédommagement ne pourra jamais apporter de réponse ni compenser la douleur des familles de ceux qui, accablés par la souffrance, se sont donné la mort à cause de la perte de leur emploi.

Ainsi, il n'y a pas que le virus de la covid-19 qui tue, mais aussi des lois iniques et infondées, établies en toute illégalité qui ont mené ou mènent encore certains à la tombe de façon prématurée.

Pour ma part, je suis bien en vie, mais les larmes versées pour notre constitution ont jusqu'à présent été vaines.

Il est important pour moi que vous puissiez comprendre que ces situations auxquelles j'ai été confronté, je ne les ai pas désirées car, avant d'en arriver à défendre mon cas devant la justice, j'ai cru en l'intégrité de la République Laïque qu'est la France et pour laquelle des hommes et des femmes courageux ont versé leur sang et donné leur vie et ce, dès **1789**, lors de la Révolution française.

Ceci, tout comme pour les fiers nègres marron, en quête de liberté, qui se sont élevés contre les colons.

Juste avant de vivre l'impensable, j'avais foi en notre république Laïque qu'est la France et au fait que notre constitution nous assurait, en tant que citoyen, qu'aucun inique puissant ne viendrait ratiboiser un citoyen Français. *Eh oui, ma naïveté a été bien grande, je le concède !*

Considérant mon histoire, ce qui a été édicté au balbutiement de la constitution, **la liberté, la légalité, la fraternité** me semblent, en ce jour n'être plus qu'un mythe, une utopie.

En effet, ce que j'ai subi alors que les plus hautes autorités françaises en avaient connaissance et qu'aucune issue concrète n'a pu être trouvée – Pour le découvrir voir le chapitre « **Éléments établissant la responsabilité de l'État français dans les préjudices que j'ai subis** » – est selon moi, indigne d'un pays tel que la France.

*Comment une nation forte, une République où les droits de l'homme sont la bannière, peut-elle permettre qu'un citoyen, parti de rien, et ne voulant pas demeurer une charge pour sa Nation, se batte comme un Lion afin d'assurer à ses enfants et à lui-même un avenir meilleur et qui, ayant atteint un statut qui fait de lui un Français au revenu moyen de 3 500 euros, soit amené à percevoir, durant plusieurs mois, moins que le **minimum vital**, à cause de lois qui bafouent Marianne, donc notre Nation, et être abaissé par ceux là-même qui, issus du peuple, ont fait serment de servir les citoyens ?*

À vous, qui me lisez, arrivez-vous à vous imaginer ce que je vis ? Souvent, la meilleure façon de comprendre une personne qui souffre à cause d'une pierre dans ses chaussures est de les porter un temps.

Pouvez-vous, ne serait-ce qu'un instant chausser mes sabots ?

Je ne suis qu'un simple Français, je n'ai pas de nom prestigieux ni de parent fortuné, j'ai seulement eu la naïveté de croire en les valeurs de la République, en cet héritage inestimable qu'est notre constitution, léguée au prix du sang d'hommes et de femmes de grande valeur !

Néanmoins, malgré les vicissitudes qui ont largement été mon lot, ces dernières années, je continue à croire en la liberté, la légalité et la justice. Pour continuer, je vous dirais que le comble de cette affaire, c'est que ce fonctionnaire — dont j'ai déjà tant de fois cité le nom — a réussi à faire en sorte qu'un chef d'entreprise, à la tête de deux sociétés en plein essor, se retrouve dans une situation financière pire encore que celle d'une personne sans domicile fixe.

Voilà une image qui me vient à l'esprit en considérant ma situation :

Je me retrouve tel un homme qui a fait naufrage sur une île déserte avec pour seul moyen de subsistance, une caisse de boîtes de conserves. Sur cette île, il n'y a aucun moyen d'ouvrir ces boîtes de conserves qui ne sont pas dotées d'une ouverture facile. On a beau les frapper avec des pierres, cela ne fait que les déformer sans les ouvrir car ces boîtes sont en acier renforcé. Ainsi, alors qu'il y a à proximité un petit point d'eau douce, une cargaison de conserves qui lui aurait permis de vivre pendant des mois, le voilà défaillant, et sur le point de mourir de la plus atroce des morts, la faim, sur un chargement de conserves.

Cette image représente bien ce que je vis car, d'un côté j'ai deux sociétés, mais je n'ai pas pu y travailler durant des mois, parce que je ne suis pas vacciné et que les lois vaccinales contre la covid-19 me l'interdisaient, alors qu'elles contreviennent à la constitution.

D'un autre côté, cette aide qui aurait pu me permettre de garder la tête hors de l'eau ne m'a plus été versée, à cause du traitement approximatif de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts.

Je vis de grandes souffrances depuis des mois ! Néanmoins, en ce jour, je me rends compte que les voies du ciel sont impénétrables et que le Seigneur nous guide sur des sentiers des plus incompréhensibles pour que nous puissions œuvrer en son nom.

Quand j'ai pris la plume pour écrire mon livre intitulé « **Infamies d'État** », mon objectif premier était simplement de faire entendre ma voix afin que l'injustice criante dont je suis victime, sous le joug de M. GUILGAULT cesse. Pour ce faire, comme déjà expliqué, j'ai entrepris plusieurs démarches.

J'avais entre autres, bon espoir d'être entendu par le président de la République, un député, un sénateur, le préfet de La MARTINIQUE, un élu local, etc. enfin quelqu'un... Mais voilà, plus de trois ans plus tard, aucun d'eux n'a réagi. Oui, je n'ai toujours pas « digéré » l'absence de réponse des sénateurs, des députés ou du président de la CTM, alors que je suis dans cette grande précarité.

Je suis conscient que je ne suis pas le seul dans cette situation, mais ne serait-ce qu'une réponse pour montrer que notre sort ne laisse pas totalement indifférent, aurait fait toute la différence.

Vous rendez-vous compte de la situation ? La France avait-elle besoin d'un pauvre de plus ? Avait-elle besoin d'un nouvel assisté, vivant des minima sociaux ?

Où va la France, si désormais les iniques et les puissants, peuvent brimer, en toute impunité, le petit peuple ?!

Ainsi, m'étant retrouvé seul avec ma douleur, sans personne pour me secourir, j'ai donc dû faire ce que le Seigneur m'inspire de mieux :

Disséquer des textes pour en tirer la substantifique moelle.

C'est avec une plume de souffrance que je le fais.

La raison d'être première pour laquelle j'ai entrepris d'écrire afin de dénoncer les exactions que M. Vincent GUILGAULT a perpétrées à mon encontre, est devenue secondaire et une partie insignifiante de mes travaux présentés dans mon ouvrage intitulé « **Infamies d'État** ».

En ce jour, je glorifie Dieu de m'avoir guidé sur cette voie ; car l'Esprit de Dieu m'ayant conduit à rechercher des textes afin de présenter mon bon droit pour me défendre, chemin faisant, à force de « **potasser** », il m'a permis de tomber sur une mine d'or d'informations qui m'a fait aller bien au-delà de ma démarche initiale.

Ainsi, aujourd'hui, il m'est donné de défendre la cause des non- vaccinés contre la covid-19 qui ont été brimés et stigmatisés.

Pourquoi ? Les différents textes que je rapporte dans mon livre déjà cité montrent clairement qu'il y a transgression de la loi dans les mesures mises en place, non seulement par la France, mais aussi par bon nombre de pays.

Quel combat plus noble que celui consistant à mettre en lumière ce que des femmes, des hommes, des enfants, ont vécu et combien ils ont injustement perdu la vie, juste parce qu'ils avaient choisi de demeurer fidèles au Seigneur et rejetaient le repos dominical ?

C'est ainsi que mon histoire, relatant au départ les souffrances subies sous le joug de cet inique fonctionnaire des impôts, a donné naissance à un livre composé de trois pôles.

Ainsi, dans ces pages, tous mes combats ont trouvé un exutoire commun pour s'exprimer.

Pour poursuivre, j'aimerais vous faire une confidence :

Je ne suis pas juriste, et ces sujets qui sont traités dans mon ouvrage intitulé « Infamies d'État », il y a peu de temps encore, juste avant d'en commencer l'écriture, je ne les maîtrisais pas du tout, puis les textes que je cite dans ces lignes m'étaient pour la plupart inconnus.

Étonnant me direz-vous : pourquoi, surtout en ce qui concerne les lois vaccinales contre la covid-19, les juristes n'ont-ils pas fait les analyses contenues dans mon livre déjà mises en exergue ?

Comment un néophyte peut-il avoir l'outrecuidance de présenter un tel dossier ?

En réponse, je vous dirais que c'est l'Esprit de Dieu qui m'a guidé vers ces textes et je tiens à glorifier le Seigneur pour cette épée spirituelle qu'il me donne de vous transmettre.

Et ce, singulièrement à ceux qui souffrent à cause de ces lois discriminatoires : les lois vaccinales, qui les ont empêchés d'exercer leur activité parce qu'ils n'étaient pas vaccinés contre la covid-19 ; ou encore les lois dominicales, qui les obligent à chômer, malgré eux, le dimanche.

Je sais que pour beaucoup d'entre vous, présenter la Toute-Puissance de Dieu et mettre en exergue la magnificence de ses œuvres peut paraître pure folie.

Et pourtant !

*Seul l'avenir dira si les dossiers que je porte et qui sont présentés dans mon livre intitulé « **Infamies d'État** » me seront favorables. Si j'ai gain de cause, surtout dans le dossier relatif aux lois vaccinales contre la covid-19, force sera de constater que le Seigneur est bien à mes côtés et que je n'ai pas perdu la raison, sa Toute-Puissance sera ainsi reconnue.*

Car là où des juristes, des avocats, des députés, des sénateurs etc., n'ont pas su terrasser ces lois, moi, sans formation juridique, mais sous l'égide de l'Esprit de Dieu, j'ai pu.

Ainsi, prêtez l'oreille, car l'avenir nous dira ce qu'il en est !

Vu ce que je vis, certains auraient peut-être capitulé – ne se seraient pas mis à nu en dévoilant des éléments aussi difficiles et personnels – mais écrire m'aide à extérioriser l'impensable, d'autant que je ne cautionne pas la violence comme mode de dialogue et, prendre la plume est une manière d'agir pacifique pour se faire entendre.

Preuve en est, car bien qu'injustement brimé, acculé, je ne recours pas à la violence mais à l'écriture, pour porter ma voix et je remercie le Seigneur de ce qu'il fait de moi. Une des réalités qui est la mienne en ce jour, c'est que je ne baisserai pas les bras, par la grâce de Dieu, tant que justice ne me sera pas faite, et je continuerai à crier de toute mon âme contre les abominations que j'ai subies.

Au nom Puissant de Jésus-Christ, lui le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, tous ceux qui sont à l'origine de ma déchéance **“n'auront pas ma peau”**, je me battrai jusqu'au bout comme un lion.

Ainsi, alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie, je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu. J'ai foi qu'il agira, d'une façon ou d'une autre !

Ce faisant, une chose est sûre, bien que je sois affaibli par cette situation extrêmement difficile et dommageable pour moi (*vous connaissez maintenant les détails de l'affaire*), ces personnes ne me détruiront pas car, comme je l'ai indiqué, le Seigneur me donne la capacité de coucher par écrit mes expériences et mes ressentis, c'est là mon exutoire.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. Pourtant ! Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David, au géant homme d'armes Goliath [1 Samuel 17 versets 12-58].

Nous sommes, selon moi, dans la même configuration avec les parties de mon livre intitulé « **Infamies d'État** » destinées à présenter les œuvres iniques de l'État français.

Au regard de sa puissance financière et intellectuelle, je ne puis certes pas y faire face d'un point de vue humain. Je ne suis pas pour autant démunie, car ma foi en l'Éternel me porte, ce dernier est ma tour forte.

J'ai l'assurance qu'il fera toujours prévaloir la vérité. C'est pour cela, qu'en son nom, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

Il est temps, en vue de donner plus de pouvoir d'achat aux Français, de permettre à ceux qui le veulent de travailler le dimanche, afin de gagner honnêtement leur pain.

Afin que les choses changent, il vous faut prendre position en déclarant publiquement que vous rejetez les lois du dimanche.

Il vous faut interpeller l'État français afin qu'il puisse abroger cet aiguillon que sont ces lois interdisant de travailler le dimanche, en France.

À vous qui avez, dans mon livre intitulé « Infamies d'État », connu la vérité concernant les fondations des lois imposant que le dimanche soit chômé, vous rendez-vous maintenant compte de l'aberration que sont ces lois ? Levez-vous afin de défendre la justice et la vérité.

*J'en appelle à tous ceux qui reconnaissent que le Sabbat (Shabbat) est le jour que Dieu a mis à part, et qu'il est ce jour saint établi en vue de le représenter comme étant le créateur de toutes choses et qui confessent que Dieu a sanctifié le Sabbat (Shabbat), l'a consacré et mis à part. Il est temps que les brebis du Dieu Tout-puissant, **El Shaddai**, puissent devenir les lions que leur maître les appelle à être.*

Pour que, dans l'unité et selon les bases que la législation autorise, ils puissent descendre pacifiquement dans les rues.

Il faut que comme un seul homme, les voix du peuple juif, ainsi que celles de tous les chrétiens qui observent le Sabbat, s'unissent pour se faire entendre.

Il est temps que soient abrogées ces lois obsolètes qui entravent la liberté individuelle des Français, observateurs du Sabbat et du Shabbai, qui veulent travailler le dimanche.

Pour poursuivre, je vous dirai que, mon livre intitulé « **Infamies d'État** » a été rédigé en français et en anglais – cette version anglaise, comme déjà précisé, est en attente de correction –, ce qui permettra, par la grâce de Dieu, à mon histoire, qui dépasse l'entendement, d'être connue au-delà des frontières.

Je ne demande pas vengeance, je laisse Dieu agir en son temps.

Mon objectif est que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui ont subi et subissent encore les contrecoups des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales, qui sont pourtant inconstitutionnelles et qui n'ont donc pas leur place en France.

Nous en sommes venus, en France, à voir les droits des citoyens bafoués, par ceux-là mêmes qui ont fait le serment de les protéger, qui ont entre leurs mains le pouvoir, qui en usent et en abusent, martyrisant, au passage ceux qui leur sont assujettis.

Néanmoins, le despotisme des iniques puissants ne ratiboise qu'un temps les plus faibles qu'eux !

Car, par la plume et sans violence, tout opprimé est appelé à devenir le pire cauchemar de ceux qui l'abaissent.

En effet, l'encre et le papier ont une puissance bien supérieure à celle qu'on leur prête, car la connaissance que chaque citoyen peut acquérir nous donne la capacité de changer notre avenir, tant individuel que national.

Dans l'histoire de l'humanité, bien des dominateurs, qui pensaient être inébranlables, ont été renversés par ceux qu'ils opprimaient.

Nous avons l'exemple des fiers sans-culottes de la Révolution française, ou aux Antilles, des fiers et impétueux nègres marron qui se sont élevés contre le despotisme des iniques puissants qui, à leur gré, brimaient plus faibles qu'eux sans que nul ne s'insurge.

Ils ont ainsi brisé le joug de leurs dominateurs et sont devenus des hommes et des femmes libres.

Par ma plume, je vous apporte cette arme puissante, qu'est mon livre intitulé « Infamies d'État », afin que certaines chaînes de servitude qui demeurent encore en France et qui sont érigées par ceux-là mêmes à qui les citoyens ont donné le pouvoir, puissent être brisées.

Pour continuer, je vous dirais que nous avons déjà parcouru un bon chemin jusqu'ici.

Tout au long de ces lignes, j'ai la conviction de vous avoir armés, en vue de faire valoir vos droits ou ceux de tous ceux qui sont ou ont été en souffrance sous la fêrule inique des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales.

Fort de cet argumentaire, fruit de ma réflexion, j'aimerais vous interpeller, que vous soyez français ou un habitant d'une autre partie du globe :

- 1. Maintenant que vous avez lu mon livre intitulé « Infamies d'État », pensez-vous que je sois paranoïaque ?*
- 2. Mes propos vous paraissent-ils n'être que de simples arguties ?*
- 3. Pensez-vous qu'au XXI^e siècle, dans un pays comme la France, qui se targue d'être la patrie des droits de l'homme, ce que j'ai vécu puisse avoir la moindre légitimité ?*

4. *Un fonctionnaire d'État peut-il, en toute impunité et sans justification, briser un chef d'entreprise, le pousser à la faillite et le réduire à la mendicité, sans que personne ne s'en émeuve ?*
5. *Un gouvernement, qui est censé être au service du peuple, dans le pays qui porte la réputation d'être celui des droits de l'Homme, peut-il, en toute impunité, édicter des lois et des décrets discriminatoires et sans fondement en vue de brimer tout ou partie de son peuple, sans que personne ne s'insurge ?*
6. *Où sont passés, le droit, la justice, la fraternité et les qualités chevaleresques qui font l'honneur de l'être humain ?*
7. *Si vous étiez à ma place, que souhaiteriez-vous ?*
Ou si vous étiez à la place de ces soignants qui se retrouvent sans ressources, parce qu'ils ont choisi en leur âme et conscience de ne pas se faire vacciner contre la covid-19, ou à celle de ces observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui subissent le joug de fer des lois dominicales d'inspiration catholique, que souhaiteriez-vous ?

À vous qui me lisez, n'oubliez pas que ma douleur actuelle et celle des non-vaccinés contre la covid-19 qui se sont vu imposer un chômage forcé, ou encore celle des observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui sont entravés par ces iniques lois dominicales, pourraient bien être la vôtre, ou celle de l'un de vos proches.

Eh bien, ce que vous auriez voulu pour vous, faites-le pour nous !

Que vos cris s'élèvent du fin fond de l'univers pour dénoncer ces abominations que l'on nous fait vivre en tant que non-vaccinés contre la covid-19, ou comme observateurs du Sabbat ou du Shabbat ou encore ce que j'ai vécu sous le joug de M. Vincent GUILGAULT, sans que les représentants de l'État n'interviennent.

Je m'attends à votre secours ! N'attendez pas que la mort vienne nous frapper pour venir avec des fleurs, pleurer sur nos tombes et nous ériger en martyrs du système.

C'est maintenant que nous avons besoin de vous.

Aujourd'hui est le jour où il vous faut agir, non seulement pour que justice me soit rendue, mais plus encore, afin de délivrer tous ceux qui ont perdu leur emploi à cause des lois vaccinales contre la covid-19 ainsi que les observateurs du Sabbat ou du Shabbat que les lois dominicales spolient.

À nous donc de changer les choses, par la grâce de Dieu.

Dans mon livre intitulé « **Infamies d'État** », mon but premier est l'abrogation des lois dominicales et des lois vaccinales contre la covid-19, mais je ne puis à moi seul poursuivre cette œuvre, car un homme seul est isolé et peine à se faire entendre.

J'ai besoin de votre soutien !

Pour l'instant, je mène dans le dénuement cette lutte. Si je mène seul ce combat, sans vous, le message contenu dans mon livre intitulé « **Infamies d'État** » restera lettre morte. Seul, je n'ai que peu de poids face à l'État français. La Parole de Dieu nous apprend dans [*Ecclésiaste 9 versets 15-16*] que la sagesse (*connaissance*) que pourrait apporter le démuné au puissant sera méprisée. Cette œuvre ne pourra donc, avoir de devenir sans vous.

Pour que les choses changent, j'invite tous les Français, surtout les chrétiens observateurs du Sabbat et les juifs, à se joindre à moi.

Pour soutenir votre démarche, je vous invite à vous armer de mon livre intitulé « **Infamies d'État** », car ces divers textes législatifs vous permettront d'être armés dans votre démarche (*individuelle et collective*) face à l'État français.

Il en est de même pour les textes législatifs démontrant le non-sens des lois vaccinales contre la covid-19.

Ils devront être confrontés au gouvernement français et à M. MACRON, afin que justice nous soit rendue. L'une des belles images que j'ai de l'unité qui amène la victoire est présentée dans ce texte :

« Mieux vaut être à deux que tout seul. On tire alors un bon profit de son travail. Et si l'un tombe, l'autre le relève, mais malheur à celui qui est seul et qui vient à tomber sans avoir personne pour l'aider à se relever. »

De même, si deux personnes dorment ensemble, elles se tiennent chaud, mais comment celui qui est seul se réchauffera-t-il ? Un homme seul est facilement maîtrisé par un adversaire, mais à deux ils pourront tenir tête à celui-ci. Et une corde à triple brin n'est pas vite rompue. » [Ecclésiaste 4 versets 9-12, Bible Semeur].

Ce texte dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force. La victoire des Alliés, malgré leur foi ou leurs convictions diverses, lors de la Deuxième Guerre mondiale, nous démontre la valeur de l'unité de tous contre la tyrannie.

Il vous faut maintenant agir. Je pense que mon livre intitulé « **Infamies d'État** », fruit d'un long travail de recherches historiques et juridiques, donne les bases qui permettraient d'abroger ou de modifier en notre faveur ces lois qui nous oppriment depuis trop longtemps. En tant qu'enfants de Dieu, nous sommes ses sentinelles et ne pouvons nous taire quand l'impensable se perpétue.

Faisons en sorte d'agir comme Paul l'a fait dans ce texte : « **C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher.** » [Actes 20 versets 26-27, Bible Louis Segond].

À vous qui avez lu ces lignes et qui êtes interpellés par mon combat, ne restez pas inactifs, alors que des âmes sincères sont malmenées par l'État français à travers les lois dominicales et les lois vaccinales contre la covid-19, qui les conduisent, comme ce fut mon cas, à une grande précarité.

Il est de notre responsabilité de défendre ceux que les puissants de ce monde oppriment. Voici ce que déclare le Saint Livre dans ce texte :

« Délivre ceux qu'on traîne à la mort, ceux qu'on va égorger, sauve-les ! Si tu dis : ah ! nous ne savions pas ! Celui qui pèse les cœurs ne le voit-il pas ? Celui qui veille sur ton âme ne le connaît-il pas ? Et ne rendra-t-il pas à chacun selon ses œuvres ? » [Proverbes 24 versets 11-12, Bible Louis Segond].

Il ne nous faut pas être comme Caïn, pensant que Dieu ne voit pas nos œuvres ni ne connaît nos cœurs, car nous sommes les gardiens de nos frères. Ce faisant, le bien que nous savons devoir faire et que nous ne faisons pas, nous rend répréhensibles devant le Seigneur.

Le texte qui suit nous renseigne à ce propos : « **Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché.** » [*Jacques 4 verset 17, Bible Louis Segond*].

Ce texte nous renseigne également : « *Si nous avons oublié le nom de notre Dieu [...] Dieu ne le saurait-il pas, lui qui connaît les secrets du cœur ?* » [*Psaumes 44 versets 21-22, Bible Louis Segond*].

Finissons avec ceci : « **Est-ce donc en vous taisant que vous rendez la justice ? Est-ce ainsi que vous jugez avec droiture, fils de l'homme ?** » [*Psaumes 58 verset 2, Bible Louis Segond*].

J'ai fait, plus que ma part, car mon livre intitulé « **Infamies d'État** », qui est le fruit d'un long travail acharné, je vous l'offre, déjà en version numérique en français et avec votre aide, comme déjà précisé, j'aspire aussi à le faire en langue anglaise, et également au format papier dans ces deux langues afin que vous m'aidiez à faire changer les choses.

Il en sera de même, si c'est la volonté de Dieu, pour les versions papier, si vous répondez de façon positive à cet appel que je vous adresse à la fin de ce chapitre. L'objectif étant que tous ceux qui se sentent concernés puissent le lire et se mobiliser. J'agis ainsi, conformément à ce que l'Esprit de Dieu m'a inspiré.

*De votre côté, partagez mon livre intitulé « **Infamies d'État** » avec le plus grand nombre. Pour la version numérique, utilisez largement les moyens mis à votre disposition, email, Facebook, WhatsApp, Instagram, TikTok, etc. sur mon site, dont les coordonnées figurent à la fin de ce chapitre.*

Pour continuer, je vous dirais que j'ai travaillé en moyenne de 8 à 12 heures par jour sur mon livre intitulé « **De souffrance, d'encre et de justice (version revue et complétée de mon ouvrage intitulé 'Infamies d'État')** », en versions anglaise et française, depuis le mois d'octobre 2021, et que je suis en train de le finaliser en ce jour, le 13 mars 2026. L'objectif étant qu'il sorte au plus tôt.

Pour que mes ouvrages intitulés « **Infamies d'État** » et « **De souffrance, d'encre et de justice** » puissent voir le jour, alors qu'ils sont offerts gratuitement, j'ai investi tout ce que je possède.

En plus de ces deux livres, j'offre sur mon site internet – dont l'adresse figure à la fin de ce chapitre – un extrait de quatorze de mes seize livres. J'espère sincèrement qu'ils fortifieront ceux qui les liront.

En contrepartie, j'ai intégré une demande d'aide financière que je sollicite auprès de ceux qui me liront. Ainsi, même si je suis actuellement dans le besoin, à cause d'une situation indépendante de ma volonté, j'ai bon espoir de recevoir de l'aide.

Grâce à elle, et ceci fait déjà ma joie, je pourrai partager mes pensées et mes convictions qui ne tomberont pas dans l'oubli. Mon travail ne sera donc pas vain car il permettra, j'en suis sûr, d'enrichir ceux qui liront mes livres.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente. Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.

Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront des connaissances qui vous fortifieront.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages inédits.

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain. Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes. Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre. Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions. Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ». Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une énigme pour moi. D'autant plus qu'en tant qu'Antillais, je suis issu d'un peuple qui a connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage. Par contre, quand je lis des livres que de grands auteurs comme TERTULLIEN, Martin LUTHER ou Ellen G. WHITE, etc., les grands réformateurs ont écrits souvent, il y a de cela des siècles, j'apprends à les connaître et leurs écrits me fortifient.

De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion des mots ! Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée.

Mon leitmotiv est de porter mes connaissances et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.

Si cet extrait de mon livre vous a été d'une quelconque utilité, je vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre, mes quinze autres ouvrages qui vous apporteront, probablement, des connaissances tout aussi profitables.

Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés. Si ce livre vous a été d'une quelconque utilité, je vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre, mes quinze autres ouvrages qui vous apporteront, probablement, des connaissances tout aussi profitables.

Malheureusement, « **l'argent étant le nerf de la guerre** », tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ce livre, je n'ai plus les moyens de faire paraître mes seize ouvrages au format papier, je vais de ce fait les commercialiser en version numérique.

C'est le seul moyen que j'ai trouvé afin que toute cette connaissance, que l'Esprit de Dieu me donne de vous apporter, puisse arriver jusqu'à vous. Sans cela, cette œuvre titanesque demeurera, malheureusement, dans la poussière de l'oubli.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre, mais faute de finances, l'œuvre est en friche.

*Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse. **J'en appelle donc à votre générosité.***

J'en appelle à ceux qui œuvrent en ce siècle, tels **les sept mille restés fidèles au Seigneur du temps d'Élie**, et cela, qu'importent votre religion ou vos convictions.

Je sais que vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que le Seigneur nous le demande dans ce texte : « **À celui qui te demande, donne ; et ne te détourne pas de celui qui veut t'emprunter de l'argent.** » [Matthieu 5 verset 42, *Nouvelle Bible en français courant*].

Complétons avec ceci : « **Voici comment nous savons ce qu'est l'amour : Jésus-Christ a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères et nos sœurs.**

Si quelqu'un a les moyens de vivre et voit son frère ou sa sœur dans le besoin mais lui ferme son cœur, comment peut-il prétendre qu'il aime Dieu ?

Mes enfants, n'aimons pas seulement en paroles, avec de beaux discours ; faisons preuve d'un véritable amour qui se manifeste par des actes !

Voilà comment nous saurons que nous appartenons à la vérité. *Voilà comment notre cœur pourra se sentir rassuré devant Dieu.* » [1 Jean 3 versets 10-19, Nouvelle Bible en français courant].

Terminons avec ce texte : « Quand, dans un de tes villages que le Seigneur ton Dieu te donne, un de tes frères pauvre aura quand même besoin d'un prêt, ne refuse pas de lui tendre la main.

Au contraire, ouvre ta main toute grande et prête-lui ce dont il a besoin. [...] *Accorde-lui donc un prêt de bon cœur.*

Grâce à cette générosité, le Seigneur ton Dieu te bénira dans tout ce que tu entreprendras.

Il y aura toujours dans le pays des personnes pauvres, c'est pourquoi je t'ordonne d'ouvrir ta main à ton frère, le pauvre et le malheureux dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-8, 10-11, Nouvelle Bible en français courant].

Si ce livre que je vous offre gratuitement vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer de fortifier et aider le plus grand nombre.

En outre, j'ai besoin de fonds pour faire corriger la version anglaise de ce livre dont je suis en train de finaliser la traduction.

J'ai aussi besoin d'un soutien financier pour pouvoir éditer, les deux versions papier de cet ouvrage, en anglais et en français, afin qu'il soit offert au plus grand nombre.

Enfin, en conformité avec [1 Corinthiens 9 versets 1-14], celui qui porte l'œuvre du Seigneur doit être soutenu pour vivre.

À ce titre également, j'ai besoin de votre soutien financier.

Pour ce faire, si le cœur vous en dit, vous avez la possibilité de faire un don sur l'un des onglets « **Faire un don** », disponibles sur mon site : <http://kenny-pierre.com>